DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

**Un terrain de formation**

# Médecins, soignant·es : bienvenue en prison !

**Cette invitation peut sembler paradoxale. Pourtant, la pratique de la médecine et des soins en milieu carcéral est une opportunité pour tout·e actrice ou acteur du système de soins intéressé·e à prodiguer des soins a minima égalitaires et (encore mieux !) équitables à une partie de la société. Ci-après, quelques éléments pour vous convaincre.**

Quelque 6 900 personnes étaient détenues en Suisse en 2024 pour 7 250 places et 88 établissements, avec 72 % d'étrangers et 5,7 % de femmes. Un lieu où s'entremêlent les parcours professionnels et où l'interdisciplinarité est la clé, avec des infirmières et des infirmiers de première ligne, des médecins, des psychiatres, des psychologues, du personnel sécuritaire et juridique, une équipe administrative.

## Une activité médicale riche

Il s'agit d'un domaine où nos valeurs se confrontent à des enjeux éthiques, des obligations juridiques, des évidences déontologiques, et où la pratique clinique doit s'accompagner d'une connaissance des principes sécuritaires. Sur le terrain, les internistes généralistes en formation sont exposé·es à une casuistique de situations (parfois inattendues) et de complexités, où leur sagacité est mise à l'épreuve. Ils et elles y développent notamment des compétences médicales variées (infectiologie, maladies métaboliques, addictologie, santé mentale), mais aussi des compétences de prise en charge spécifiques telles que grève de la faim, ingestion de corps étranger, mésusage de médicaments, incarcération de personnes transgenres.

## Des enjeux de santé publique stimulants

Dans cette micro-société, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence de nombreux enjeux de santé publique. Au-delà de cet épisode, l'hépatite C, la tuberculose, le surpoids et l'obésité restent des menaces bien présentes.

## Former à la médecine pénitentiaire

À l'École de médecine de l'Université de Lausanne, en première année de master et dans le cadre du module de médecine générale, deux périodes sont consacrées à la médecine carcérale. Des constats épidémiologiques internationaux et nationaux, la prévalence de différentes maladies, les prises en charge spécifiques y sont présentés en tenant compte des différentes étapes du parcours de l'incarcération. Fait pédagogique essentiel, une personne anciennement privée de liberté témoigne et échange avec les étudiant·es : initialement réservé·es, ils et elles constatent très vite que la personne en face d'elles et eux n'est rien de plus qu'un être humain au parcours cabossé.

J'espère vous avoir convaincu·es : soyez les bienvenu·es en prison !

Prof. Patrick Bodenmann
Chef du Département vulnérabilités et médecine sociale à Unisanté, vice-doyen Enseignement et Diversité à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne



Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.